

# Géographie de l'exclusion : la fin du « modèle parisien »

**Dans son dernier livre, *Géographie urbaine de l'exclusion urbaine dans les grandes métropoles françaises*, le géodémographe Gérard-François Dumont utilise un nouvel indice synthétique d'exclusion, appliqué à des territoires hors métropole parisienne. Le résultat bouscule les idées reçues sur la place de la pauvreté dans les grandes villes françaises. En voici des extraits pour *Territoires* [1].**

« Le phénomène d'exclusion peut se définir comme la marginalisation sociale d'une partie de la population. Il présente des aspects économiques, comme l'absence d'emploi ou l'insuffisance de revenus, mais aussi d'autres aspects qui peuvent être liés au logement, à une incapacité, à la situation familiale, voire à la catégorie socioprofessionnelle. Aussi, l'exclusion est-elle multiforme. Elle peut être appréhendée, comme cela est souvent le cas, par des statistiques portant sur l'ensemble de la France, mais c'est en réalité l'un des facteurs de différenciation des territoires des villes françaises. (...) La complexité du phénomène appelle une multiplicité d'approches. C'est pourquoi la démarche novatrice conduite dans cette étude entreprend de recourir à un ensemble d'indicateurs, issus de sources différentes, pour mesurer le phénomène d'exclusion. (...) Dans ce dessein, cette étude utilise treize données tenues par quatre institutions différentes : l'Insee pour le recensement, la direction générale des



**Gérard-François Dumont**  
professeur à la Sorbonne,  
et président de la revue  
*Population & Avenir*.

impôts pour les indicateurs fiscaux, la Banque de France pour l'indice de surendettement et les caisses d'allocations familiales pour des indicateurs sociaux. Elle élabore ensuite une synthèse de l'analyse de ces treize données en construisant un

**« L'exclusion est un des facteurs de différenciation des territoires des villes françaises. »**

tout nouvel indicateur que nous désignons comme « l'indice synthétique d'exclusion ».

L'autre aspect novateur de cette étude tient à son champ géographique.

Nombre d'études sur l'exclusion ont un caractère monographique et concernent la métropole parisienne, concluant à un « modèle parisien », selon lequel la géographie de l'exclusion serait centrifuge, c'est-à-dire plus élevée dans les territoires périurbains que dans le centre des métropoles. Et leurs résultats ont tendance à servir de modèle d'interprétation pour les autres métropoles du pays. (...) D'où le choix de ne pas considérer Paris, mais les six grandes métropoles régionales françaises, soit Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nice et Toulouse. (...) Enfin, l'analyse géographique comparative doit permettre de préciser si la géographie de l'exclusion dans les métropoles étudiées est justifiable d'un modèle. »

## Pourquoi avoir choisi ces échelles géographiques ?

« Il importe d'examiner la réalité géographique de l'exclusion sachant, que la population soumise à l'exclusion se répartit de manière inégale sur les territoires français. La France se compose de plusieurs types de territoires, qu'il est nécessaire de distinguer, car les phénomènes d'exclusion n'y suivent pas nécessairement la même logique géographique. Trois espaces principaux se différencient :

1. *Géographie urbaine de l'exclusion urbaine dans les grandes métropoles françaises*, L'Harmattan, 2011. L'ouvrage est enrichi de 84 cartes, 12 tableaux, 10 grilles d'analyse et d'un index géographique comprenant 350 entrées communales.



- l'espace urbain, additionnant des communes-centres et les territoires périurbains en continuité de bâti de ces communes-centres, espace correspondant aux unités urbaines de l'Insee ;
- l'espace paraurban, qui recouvre des territoires de morphologie rurale, situés au-delà des unités urbaines, et dont une proportion importante de la population active occupée vient quotidiennement effectuer ses activités professionnelles dans l'agglomération ;
- l'espace rural « profond », qui correspond au reste du territoire.

(...) Les unités urbaines formant l'espace urbain sont les principaux territoires de l'exclusion, notamment parce qu'elles concentrent de grands ensembles et le logement social, bien qu'elles soient, en même temps, les territoires dont le PIB par habitant est le plus élevé, en raison du phénomène de métropolisation. Les villes françaises les plus concernées par ces différenciations socio-spatiales sont les grandes métropoles, dont les unités urbaines se composent d'un nombre important de communes. Cette étude de l'exclusion porte sur les 375 territoires qui forment les six unités urbaines de ces métropoles. »

### Bordeaux : une ville bourgeoise ?

L'unité urbaine de Bordeaux est la septième de France et la moins peuplée des six étudiées. Elle se compose de 51 communes. Son économie repose sur la combinaison d'activités traditionnelles, comme le commerce du vin, et d'activités de haute technologie, comme l'aéronautique, et engendre une relative richesse globale. Son schéma d'organisation urbaine est assez simple, suivant la logique centre-périphérie. L'unité urbaine peut se découper en quatre ensembles : la commune-centre,

la couronne limitrophe, la couronne intermédiaire et la couronne périphérique. Dans l'imaginaire collec-

**« Les communes-centres ont un PIB par habitant très élevé, mais sont les principaux territoires de l'exclusion. »**

tif bordelais, la commune-centre de Bordeaux bénéficie d'une réputation de « ville bourgeoise » s'opposant au caractère « populaire » de la rive

droite de la Garonne. L'exclusion dans la métropole bordelaise est-elle périphérique ?

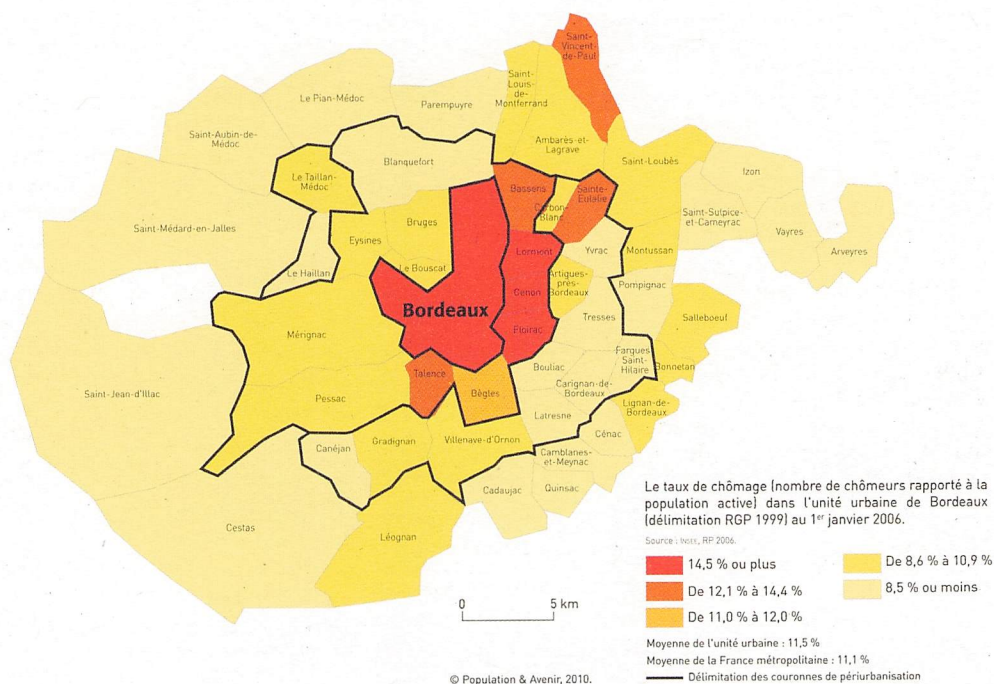
### Ce que révèlent les indicateurs

« La géographie du taux de chômage montre un cœur central de sept communes contiguës au taux élevé ou moyennement élevé, soit la commune-centre, cinq communes de la couronne limitrophe et une de la couronne intermédiaire. Cet ensemble contraste avec la quasi-totalité des autres communes dont le taux de chômage est plus faible. La commune-centre de

## Les indicateurs utilisés

- **Les six indicateurs censitaires** : le taux de chômage, le taux de logements HLM, le taux d'ouvriers et d'employés, le taux de non diplômés, le taux de familles monoparentales, le taux d'emplois aidés.
- **Les trois indicateurs fiscaux** : le revenu fiscal médian des ménages, le pourcentage de ménages fiscaux non-imposés dans l'ensemble des ménages fiscaux et la limite du 1<sup>er</sup> décile du revenu fiscal des ménages.
- **L'indicateur de surendettement** : le taux de surendettés.
- **Les indicateurs sociaux des Caf** : la part de la population couverte par un membre bénéficiant du RMI, le taux d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH), le taux de bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API). ■

## Le chômage dans l'unité urbaine de Bordeaux



Bordeaux entraîne cette moyenne vers le haut et se distingue par un taux de chômage (14,7 %) très sensiblement supérieur à la moyenne de son unité urbaine (11,5 %). Derrière son image de « ville bourgeoise », la commune-centre abrite donc un nombre non négligeable de personnes sans emploi, ce qui peut refléter la présence de personnes en difficulté dans des secteurs de l'hypercentre à l'habitat dégradé, dans certains quartiers ouvriers souffrant des restructurations industrielles, ou dans des grands ensembles. » (voir carte page 29)

« La commune-centre de Bordeaux a un taux d'emplois aidés moyennement élevé (1,8 %), mais supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (1,5 %), parce que les emplois aidés sont liés au secteur public, surreprésenté dans la ville-centre. »

« Selon la géographie de la limite du 1<sup>er</sup> décile du revenu fiscal des ménages, les communes à faibles revenus (1<sup>er</sup> décile inférieur à 4 369 euros) se concentrent très fortement dans un hyper-centre de l'unité urbaine, soit 4 communes sur 51, dont la commune-centre. »

« La commune-centre de Bordeaux se caractérise par un taux de surendettement (0,4 %) légèrement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (0,36 %). Elle connaît un pourcentage (3,5 %) supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (2,6 %) de personnes percevant une aide liée à un handicap. »

« Le pourcentage de population couverte par le RMI est moyennement élevé dans la commune-centre de Bordeaux (5,7 %), mais supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (4 %). »

« La commune-centre de Bordeaux se caractérise par un pourcentage de bénéficiaires de l'API (1,2 %) supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (1 %). »

#### Exclusion dominante dans un secteur central incluant la commune-centre

« La commune-centre de Bordeaux compte un indice synthétique d'exclusion (ISE) de 0,68, nettement supérieur à celui de la moyenne de l'unité urbaine (0,46). Ce niveau élevé de l'ISE de la commune-centre peut s'expliquer notamment par les effets de la désindustrialisation, ou parce

que certains quartiers sont des lieux de première installation d'immigrés dans l'unité urbaine. » « La géographie de l'exclusion bordelaise oppose donc un secteur central, qui s'étend jusqu'au nord de l'unité urbaine de Bordeaux, à la quasi-totalité des territoires périphériques. »

#### Lille contre Roubaix et Tourcoing ?

L'unité urbaine de Lille est la quatrième de France par sa population et se présente comme la principale métropole du nord du pays. Après avoir largement bénéficié de l'ère industrielle, l'économie lilloise a subi de sérieuses difficultés de reconversion. La désindustrialisation n'a été compensée que partiellement, notamment par le renforcement du secteur tertiaire. Lille apparaît comme la moins aisée des six métropoles étudiées. Son schéma d'organisation urbaine repose aussi sur un modèle spécifique. Cas exceptionnel, elle possède trois communes-centres, Lille, Roubaix et Tourcoing ; l'unité urbaine ne compte pas de couronne intermédiaire et se découpe en trois ensembles : les trois communes-centres, la couronne limitrophe et la couronne périphérique.

Dans l'imaginaire collectif lillois, la

**« La commune-centre de Lille, a un taux de ménages fiscaux non-imposés supérieur à la moyenne de l'unité-urbaine. »**

commune-centre de Lille offre également l'image d'une « ville bourgeoise », s'opposant notamment à l'autre important pôle de l'unité urbaine, Roubaix-Tourcoing.

#### Ce que révèlent les indicateurs

« La catégorie des taux élevés de chômage (supérieurs à 19,1 %) se localise dans deux des trois communes-centres de l'unité urbaine : Roubaix (avec un taux record de 28,2 %) et Tourcoing. Ces deux communes contiguës du nord-est de l'unité urbaine ont subi le déclin de l'industrie textile lainière,

dont elles étaient les principaux pôles en France. La troisième commune-centre, Lille, compte un taux de chômage (16,9 %) sensiblement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (14,9 %), soit le cinquième taux le plus élevé des 62 communes. »

« La commune-centre de Lille se caractérise par un pourcentage d'emplois aidés (1,9 %) sensiblement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (1,6 %). La présence de nombreux emplois publics dans la commune peut expliquer l'appartenance de Lille à la classe des communes au taux d'emplois aidés moyennement élevé. »

« La catégorie des revenus fiscaux médians élevés des ménages (supérieurs à 19 104 euros), touche essentiellement des communes de la couronne périphérique. »

« Cinq communes connaissent des taux moyennement élevés de ménages fiscaux non-imposés (compris entre 40,7 % et 47,1 %). Il s'agit notamment de la commune-centre de Lille, avec un taux de ménages fiscaux non-imposés (43 %) néanmoins supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (39,6 %). »

« La cinquième catégorie des limites élevées (supérieurs à 6 994 euros) du 1<sup>er</sup> décile du revenu fiscal des ménages distingue 29 communes, avec une plus forte proportion dans la couronne périphérique (19) que dans la couronne limitrophe (10). »

#### Une exclusion élevée dans les trois communes-centres

Dans l'unité urbaine de Lille, les trois communes-centres se distinguent par un ISE élevé, respectivement de 0,69 à Lille, de 0,86 à Tourcoing et, le maximum, de 1 à Roubaix. Leur ISE est donc très sensiblement supérieur à l'ISE moyen de l'unité urbaine (0,37). Ces communes-centres ont particulièrement souffert de la désindustrialisation, car elles concentraient les principaux établissements textiles, anciens fleurons de l'économie nordiste. Leur niveau d'exclusion est renforcé par la proportion des immigrants, dont nous avons rappelé combien les résultats, en matière de chômage par exemple, sont en moyenne moins favorables que la moyenne nationale. Toutefois, l'exclusion dans la commune-centre

de Lille est nettement moindre que dans les deux communes-centres du versant nord-est de l'unité urbaine.

### **Marseille : l'exclusion au cœur**

L'unité urbaine de Marseille compte 1 418 481 habitants pour 38 communes. Elle se caractérise par son relief compartimenté, avec des bassins et des vallées où se concentre l'urbanisation. Son économie apparaît contrastée avec des secteurs en difficulté (industries portuaires et connexes) alors que d'autres (la micro-électronique) sont dynamiques.

L'unité urbaine de Marseille comprend une seule commune-centre, bien qu'elle soit née de la fusion de plusieurs unités urbaines (Marseille, Aix-en-Provence et Martigues). Trois couronnes, limitrophe, intermédiaire et périphérique se distinguent. Contrairement aux unités urbaines étudiées précédemment, la commune-centre de Marseille figure dans l'imaginaire local comme étant une commune qui concentre l'exclusion.

#### **Ce que révèlent les indicateurs**

« La carte du taux de chômage distingue deux communes au taux élevé, la commune-centre et une commune de la périphérie occidentale, qui s'opposent à toutes les autres communes de l'unité urbaine aux faibles taux. »

« La géographie de la part des logements HLM dans le total des résidences principales est totalement différente de celle du taux de chômage. Elle souligne une dispersion des taux élevés ou moyennement élevés de logements HLM. »

« La géographie de la part des ouvriers et des employés dans la population active occupée est différente de celle du logement HLM. Un ensemble de taux élevés ou moyennement élevés d'ouvriers et d'employés, comprenant neuf communes, se distingue autour de l'étang de Berre. »

« Le taux de non diplômés (25,3 %) de la commune-centre de Marseille est supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (22,8 %). Ce résultat guère satisfaisant pour une commune-centre peut s'expliquer en partie par le partage de l'université avec la commune d'Aix-en-Provence, qui limite la

présence de populations diplômées. » « La commune-centre de Marseille compte un pourcentage de familles monoparentales (12,3 %) supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (11,3 %), précisément le troisième taux le plus élevé des 38 communes de l'unité urbaine. Cette situation peut s'expliquer par une offre immobilière comprenant des petites surfaces habitables et des logements sociaux. »

« Dans l'unité urbaine de Marseille, la commune-centre compte un ISE élevé, de 0,74, soit plus du double de la moyenne de l'unité urbaine (0,36). Cet ISE est le deuxième le plus élevé des 38 communes.

**« À Marseille, on constate une dispersion des taux élevés ou moyennement élevés de logements HLM. »**

Ce résultat est conforme à un tissu économique qui poursuit une reconversion presque totale, et à un peuplement comptant un pourcentage élevé d'immigrants dont le taux de chômage illustre combien leur exclusion est importante. L'exclusion se trouve surtout polarisée dans un vaste espace de la commune, dénommé traditionnellement « quartiers nord », même s'il est un peu plus large, débordant sur le centre et l'est de la commune. »

### **Nice, deuxième métropole touristique de France**

Nice, cinquième unité urbaine la plus peuplée de France, compte 940 017 habitants et se compose de 50 communes. Elle est la deuxième métropole la plus peuplée de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, après Marseille. Son économie se fonde sur deux activités principales, le tourisme et ses activités connexes, congrès professionnels, festivals, et sur la haute technologie. En conséquence des caractéristiques géographiques de son territoire, son organisation n'est pas la même que les autres unités urbaines. Le schéma centre-périphérie

s'applique du littoral vers l'arrière-pays, plus qu'en fonction de l'éloignement par rapport à la commune-centre. Aussi, outre la commune-centre, il convient de distinguer trois couronnes : une couronne littorale, une couronne sublittorale, et une couronne du moyen-pays. Le phénomène d'exclusion confirme-t-il l'image riche de la Côte d'Azur ?

#### **Ce que révèlent les indicateurs**

« Les taux de chômage élevés et moyennement élevés touchent deux secteurs littoraux : d'une part, quatre communes du littoral occidental et, d'autre part, la commune-centre, auxquels s'ajoute une commune proche au nord-est. Ces communes s'opposent aux communes sublittorales et du moyen-pays aux moindres taux de chômage.

La catégorie des taux élevés de chômage (supérieurs à 13,9 %) compte deux communes de la couronne littorale : Cannes, la troisième commune la plus peuplée de l'unité urbaine, et la commune voisine de Vallauris. »

« La carte de la part des logements HLM dans le total des résidences principales montre, à l'est de l'unité urbaine, un secteur de trois communes aux taux élevés de logements HLM, dont la commune-centre, auquel vient s'ajouter une commune en discontinuité. À l'ouest, quatre communes en discontinuité ont aussi des taux élevés ou moyennement élevés de logements HLM. Les taux faibles de logements HLM se concentrent dans les secteurs séparant les deux territoires précédents et au nord-est. »

« Le taux d'ouvriers et d'employés (51,5 %), de la commune-centre de Nice est légèrement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (49,3 %). »

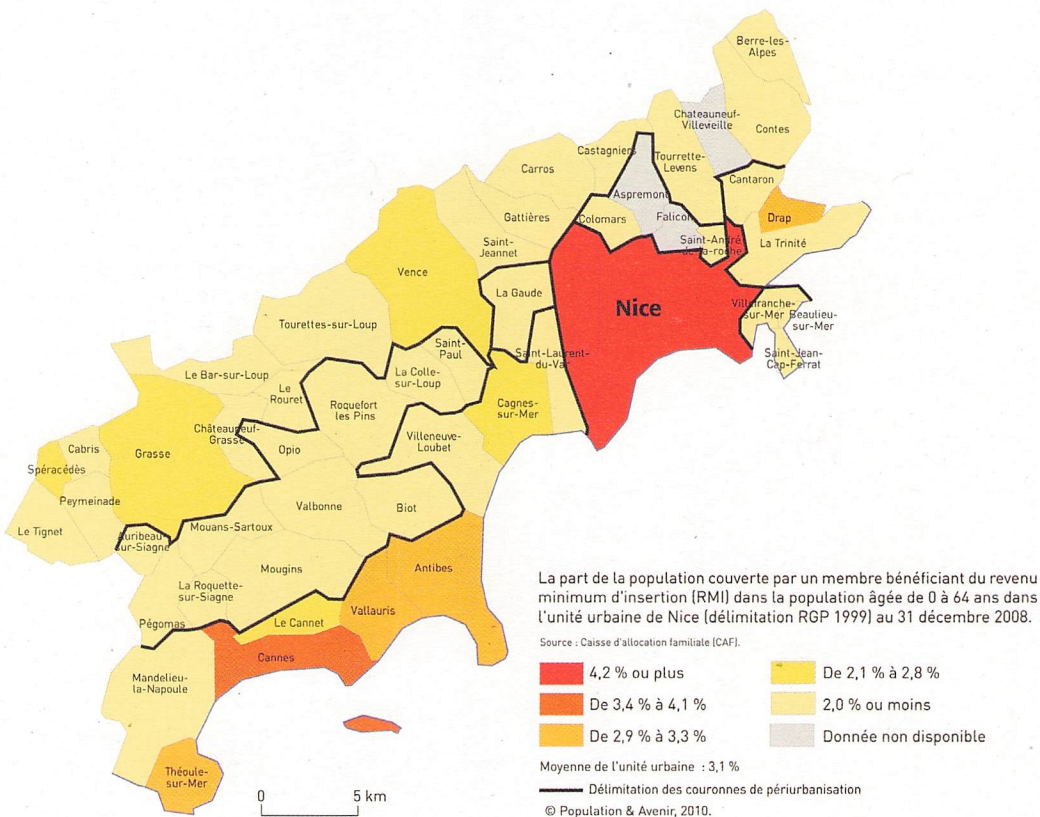
« La commune-centre de Nice compte un revenu fiscal médian des ménages (16 125 euros) inférieur à la moyenne de l'unité urbaine (17 611 euros). »

« La commune-centre de Nice est seule dans la catégorie des taux élevés de population couverte par le RMI (supérieurs à 4,1 %). » (voir carte ci-dessus)

« À Nice, le pourcentage de ménages fiscaux non-imposés (40,9 %) est nettement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (36,9 %). »



## La population couverte par le RMI dans l'unité urbaine de Nice



### Une géographie de d'exclusion liée à celle de l'économie locale

Dans l'unité urbaine de Nice, la commune-centre se caractérise par l'ISE le plus élevé des 50 communes de l'unité urbaine, soit 0,78, double de l'ISE moyen de l'unité urbaine (0,39). La commune-centre compte une importante économie touristique qui s'accompagne, par nature, de nombreux emplois à basse qualification ou saisonniers ; en outre, elle compte des pourcentages significatifs de logements sociaux et d'immigrants, sans oublier des personnes marginalisées.

### Toulouse : la métropole à la plus forte croissance démographique

Toulouse, sixième unité urbaine de France par sa population, compte 850 873 habitants et se compose de 72 communes. Elle est la principale métropole du sud-ouest français. Son

économie est centrée autour de l'aéronautique, mais aussi d'autres activités de haute technologie, comme les biotechnologies. Son territoire peut être découpé suivant le schéma classique en trois couronnes limitrophe, intermédiaire et périphérique, sur le même modèle que Lyon et Marseille. L'unité urbaine se compose logiquement

*« La plupart de communes-centres se classent dans la catégorie d'exclusion élevée de leur unité urbaine. »*

d'une seule commune-centre, Toulouse qui, avec ses 439 453 habitants, est plus de dix fois plus peuplée que la deuxième commune de l'unité urbaine, Colomiers. Toulouse est consi-

dérée comme la principale commune concentrant l'exclusion et s'opposant aux communes pavillonnaires des alentours plutôt aisées. Ce schéma est-il conforme à la réalité ?

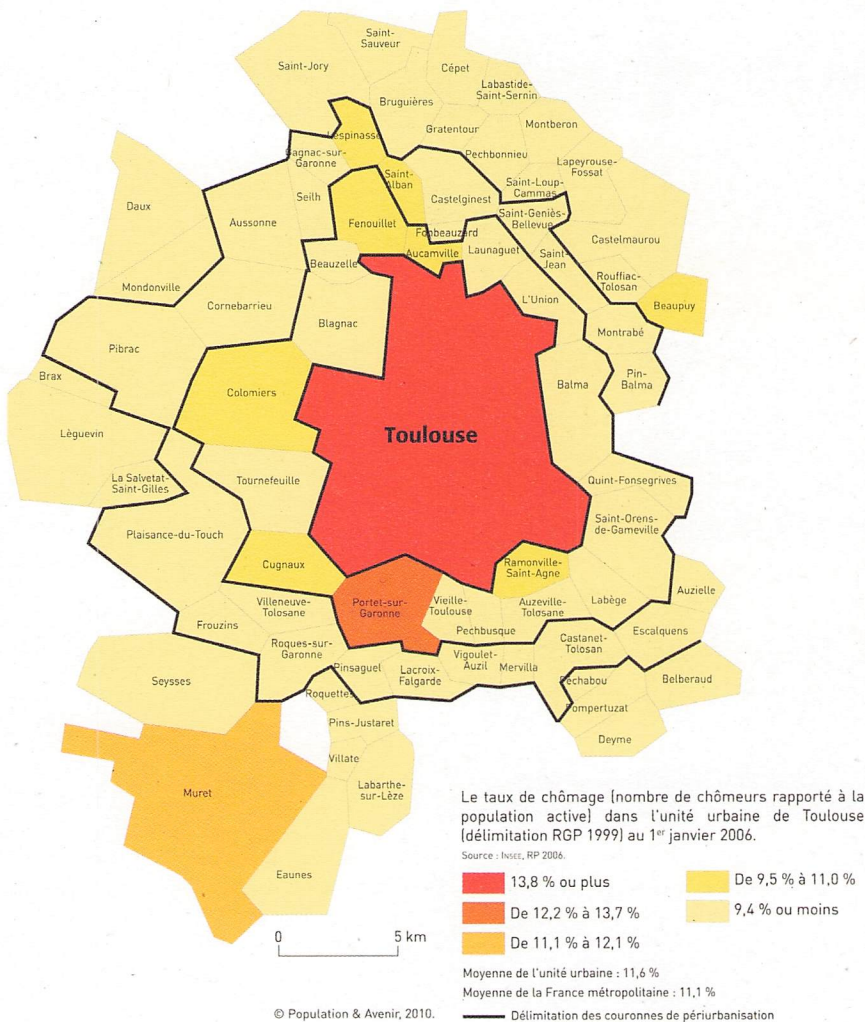
### Ce que révèlent les indicateurs

« La carte du taux de chômage distingue nettement la commune-centre de Toulouse en raison d'un taux élevé par rapport au reste de l'unité urbaine. En effet, cette commune-centre compte un taux de chômage (14,8 %) non seulement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (11,6 %), mais aussi le taux le plus élevé des 72 communes. » (voir carte page 33)

« La carte du pourcentage de logements HLM dans le total des résidences principales diffère sensiblement de celle du taux de chômage. Elle montre un secteur central de six communes à part élevée ou moyennement élevée



## Le taux de chômage dans l'unité urbaine de Toulouse



de logements HLM, auquel s'ajoutent deux communes de la couronne périurbaine. » « La commune-centre de Toulouse se situe dans la catégorie des cinq communes au pourcentage moyennement élevé de logements HLM, à un niveau (13,4 %) supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (12,3 %). »

« La carte de la proportion des ouvriers et des employés dans la population active occupée montre deux grandes zones au pourcentage élevé, au nord et au sud-ouest, formant chacune un ensemble de quinze communes continues. » « La commune-centre

de Toulouse compte un pourcentage d'ouvriers et d'employés (40,3 %) légèrement inférieur à la moyenne de l'unité urbaine (41,1 %). »

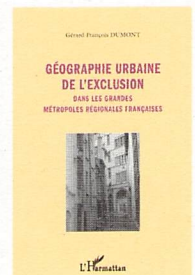
« La commune-centre de Toulouse a le taux de ménages fiscaux non-imposés le plus élevé (38,6 %) de l'unité urbaine. » « C'est dans la commune-centre que se trouvent les revenus fiscaux les plus bas dans la tranche des 10 % de ces revenus les plus faibles. » « La commune-centre de Toulouse a un pourcentage de population couverte par le RMI (6 %) très sensiblement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (4 %). »

### Exclusion maximale dans la commune-centre

Dans l'unité urbaine de Toulouse, la géographie de l'ISE souligne d'abord la place de la commune-centre avec des phénomènes d'exclusion nettement plus élevés que la moyenne de l'unité urbaine (0,39). Plus précisément, la commune-centre compte l'ISE le plus élevé (0,82) des soixante-douze communes de son unité urbaine. Ce niveau peut s'expliquer notamment par la concentration des logements sociaux et le fait que certains de ses quartiers sont des lieux de première installation d'immigrants dans l'unité urbaine.

### Conclusion

« Malgré une urbanisation et des histoires et géographies économiques et migratoires différentes, la plupart des communes-centres se classent dans la catégorie d'exclusion élevée de leurs unités urbaines respectives. (...) Un [autre] enseignement porte sur la remise en cause du schéma centrifuge traditionnel de l'exclusion urbaine, désigné comme modèle européen ou modèle parisien. Les grandes métropoles régionales françaises suivent plutôt, de façon systématique à Toulouse, Marseille, Nice et Lille, ou atténuée, à Bordeaux et Lyon, le modèle nord-américain de concentration de l'exclusion au centre, que le modèle européen selon lequel l'exclusion prédomine dans les banlieues. » ■



### > Pour aller plus loin

Revue *Population & Avenir*. Le numéro septembre-octobre 2011 (n° 705) propose un dossier inédit intitulé « L'armature urbaine de l'emploi en France : un basculement géographique ». [www.population-demographie.org](http://www.population-demographie.org)